

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM****VOTRE IDENTITÉ**

Nom : Prénom (état civil) : Prénom choisi :  
Date de naissance :  
Lieu de naissance (ville) :  
Département :  
Nationalité :  
N° étudiant :  
Formation dans laquelle vous êtes inscrit(e) pour l'année en cours :

**VOS COORDONNÉES**

Adresse :  
Code postal : Ville : Pays :  
Téléphone fixe :  
Téléphone portable :  
Mail personnel :  
Mail Nantes Université :

**DÉMARCHE**

Joindre un courrier détaillant le ou les motifs de la demande de changement de prénom.  
Vous pouvez joindre tout document à l'appui de ce courrier.

Faire parvenir votre demande à votre scolarité ou à la DFRU.

**RAPPEL**

La présente procédure vous permet de changer de prénom usuel pour disposer du prénom de votre choix sur la carte étudiante et autres documents administratifs (attestations, listes d'appel...) ainsi que d'une adresse mail correspondante.

Cette procédure accompagne les étudiants en transition, et plus généralement, tout.e étudiant.e qui justifie d'un intérêt légitime à demander un changement de prénom.

Ces documents, établis au prénom de votre choix contribuent à obtenir votre demande de changement de prénom à l'état civil (application de l'article 60 du Code civil\*).

**\*Article 60 du Code civil :** « toute personne peut demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée... La décision de changement de prénom est inscrite sur le registre de l'état civil.»

Il est précisé que l'article L114-3 du code des relations entre le public et l'administration ne s'applique pas à la présente demande et que cette dernière fera l'objet d'un rejet implicite au-delà du délai de 2 mois de silence gardé par l'administration.